

Ceyreste

infos

N°24 / Juin 2022



DOSSIER
ENVIRONNEMENT



Portfolio du trimestre



Edito

Votre Maire
Patrick GHIGONETTO



Dossier : Environnement	p.4 / 7
Sécurité	p.8
Ceyreste en images	p.9 / 11
Sport	p.12
Travaux	p.13
Santé	p.14
Emploi	p.15
Vie Locale	p.16 / 17
Chronique ceyrestenne	p.18
Infos pratiques / État civil	p.19
Agenda	p.20

Le sujet de l'environnement reste plus que jamais une priorité pour tous les élus de notre commune. Toutes nos décisions le prennent en compte et les dernières réalisations en apportent la preuve : écoles, embellissement du centre ancien avec le plan façades, rénovation du cimetière mais aussi exigences dans les nouvelles constructions avec l'aide de notre architecte conseil, entretien des espaces verts,...

Nous apportons enfin une attention toute particulière à notre massif forestier où tous les moyens sont mis en place pour le préserver et l'améliorer.

Notre récente adhésion au Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume va renforcer nos actions favorisant ainsi notre volonté d'agir dans ce domaine. Nous resterons tout au long de notre mandat attentifs et exigeants à toutes les actions afin de préserver l'identité même de notre village.

C'est dans ce cadre protégé, préservé et privilégié que nous vous invitons à participer aux événements estivaux que nous organisons : de la fête de la musique en passant par le traditionnel feu d'artifice du 14 juillet jusqu'au forum des associations le 4 septembre, nous vous attendons nombreux !

Toute l'équipe se joint à moi pour vous souhaiter un très bel été.

Ceyreste Infos n°24 - Juin 2022
Magazine trimestriel édité par la Municipalité de Ceyreste
Directeur de la publication : Patrick GHIGONETTO, Maire
Conception et Rédaction : Comité de Rédaction - Service Communication
Crédit photos : Raphaëlle LAVIE, Lucette AGOSTINI et Manu MARTINS
Création et Impression : Delavega Création
Photo de couverture : Marché hebdomadaire





Notre commune vient, en effet, de signer une convention de 5 ans pour un rattachement au Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume et rejoint ainsi les 29 communes du massif en qualité de commune associée.

A cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône, ce parc occupe une position de carrefour entre les agglomérations de Marseille, Aix-en-Provence, Toulon et les espaces naturels des Calanques, de la Sainte-Victoire, du massif des Maures et de Port-Cros.

Ce territoire, reconnu au niveau national, comprend des paysages diversifiés, une nature exceptionnelle, des richesses géologiques et souterraines, un patrimoine culturel et spirituel très présent.

La commune de Ceyreste s'étend sur une cuvette rocheuse particulièrement étendue (2261 hectares) dont 81% sont des espaces naturels constitués essentiellement de forêts méditerranéennes et de garrigue. Elle constitue une continuité territoriale physique et naturelle entre le Parc National des Calanques (communes

de Cassis et de La Ciotat) et le Parc de la Sainte-Baume.

L'attractivité de nos sentiers de randonnées, la richesse de notre patrimoine naturel, géologique, historique et culturel, convergent naturellement vers les ambitions du parc :

- Préserver le caractère du massif, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel et les paysages.
- Orienter le territoire vers un aménagement exemplaire et durable.
- Fédérer et dynamiser le territoire par un développement économique respectueux de l'identité du territoire et de la valorisation durable de ses ressources.
- Valoriser la richesse culturelle du territoire et renforcer le vivre et le faire ensemble.

Des rencontres entre la commune et le parc sont organisées afin d'assurer un suivi de nos relations. A titre d'information, la région PACA abrite 9 parcs naturels : Camargue, Lubéron, Queyras, Alpilles, Préalpes d'azur, Ventoux, Verdon, Baronnies provençales et Sainte-Baume.

ACCÈS AUX MASSIFS FORESTIERS DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Envie d'une balade ?

En été, les espaces forestiers sont plus exposés aux risques d'incendie. Aussi, pour protéger les promeneurs et les sites, l'accès y compris par la mer, la circulation, la présence de personnes dans les massifs forestiers et les travaux à proximité sont réglementés par l'arrêté préfectoral n° 13-2018-05-28-005 du 28 mai 2018 pour la période du 1er juin au 30 septembre.

Pendant cette période, l'accessibilité aux massifs est déterminée quotidiennement en fonction de la météorologie et de la sécheresse. Elle est cartographiée et rendue publique pour chaque massif et pour l'ensemble des communes concernées, vers 18 heures pour le lendemain, sur le site Internet de la préfecture (carte d'accès aux massifs des Bouches-du-Rhône en ligne : <http://bpatp.paca-ate.fr>).

À quoi servent les restrictions relatives aux accès aux massifs ?

Les restrictions relatives aux accès aux massifs sont proportionnées au risque encouru. Elles permettent en particulier :

- À chacun de ne pas s'exposer aux fumées toxiques et aux flammes ;
- Aux services d'incendie et de secours de concentrer leur actions de lutte contre le front de flamme ;

- Aux particuliers et aux entreprises de ne pas se rendre responsables d'un départ de feu lié à des travaux.

90 % des départs de feux sont d'origine anthropique. La moitié de ces feux sont dus à des imprudences et des comportements dangereux. Ces imprudences sont aussi bien le fait des touristes que des riverains. Ainsi, il existe des gestes de sécurité élémentaires comme l'interdiction de fumer, de réaliser un feu de camp, un barbecue et des prescriptions spécifiques pour les travaux.

Connaissez-vous le code couleur utilisé sur la carte d'accès aux massifs ?

L'accès y compris par la mer, la circulation et la présence des personnes dans les massifs forestiers sont réglementés comme suit :

Niveau de risque feu de forêt	Accès, circulation, présence des personnes dans les massifs forestiers exposés aux risques incendies de forêt
VERT	Autorisés
JAUNE	Autorisés
ORANGE	Autorisés
ROUGE	INTERDITS

Où s'informer ?

Le niveau de risque applicable à chaque massif forestier est consultable sur :

- ▶ La carte d'accès aux massifs des Bouches-du-Rhône en ligne (<http://bpatp.paca-ate.fr>) ;
 - ▶ Le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13 ;
- ▶ Le site Internet MyProvence - Envie de balade : www.myprovence.fr/enviedebalade ;
 - ▶ L'application mobile « Prévention Incendie »

VIGILANCE SÉCHERESSE SUR LE DÉPARTEMENT

Depuis le mois de décembre 2021, les précipitations sont inférieures à la normale sur la plus grande partie du département. Ainsi, à l'arrivée du printemps, il est constaté une diminution des débits des cours d'eau qui sont à des niveaux remarquablement bas pour la saison.

Après consultation du comité ressource en eau, il a été décidé de déclarer le bassin du Réal de Jouques en « Crise », de déclarer l'Huveaune amont, l'Huveaune aval en « Alerte », de maintenir le bassin de l'Arc aval en « Alerte » et de maintenir la vigilance sur le reste du département des Bouches-du-Rhône. Il est recommandé à tous d'adopter un comportement quotidien solidaire dans la consommation de la ressource en eau et de suivre scrupuleusement les restrictions d'usage récapitulées ci-dessous.

Chaque catégorie d'usagers doit porter une attention particulière à ses besoins en eau et limiter au strict nécessaire sa consommation. Il s'agit notamment de :

- restreindre les usages secondaires (nettoyage des voitures, lavages extérieurs, ...),
- réduire le lavage des voies et trottoirs au strict nécessaire de salubrité,
- réduire les consommations d'eau domestique,
- procéder à des arrosages modérés des espaces verts,
- adapter les plantations aux conditions climatiques de la région,
- anticiper sur les éventuelles restrictions futures.

Merci à tous pour votre vigilance !

Défense et sauvetage des chats errants : chatpresse !

L'association « Des arts et des chats » a été de nouveau mandatée par la Mairie de Ceyreste pour trapper, capturer, stériliser et soigner les chats errants et chats sociables abandonnés sur la Ville.

La stérilisation des chats est un acte de protection et de bien-être qui :

- Évite les portées de chatons non désirées avec les problèmes inhérents ;
- Diminue la population féline sauvage et les risques d'abandons ;
- Protège la petite faune sauvage.

Cette association recherche activement :

- Des familles d'accueil temporaire pour les chats en attente d'adoption pour le suivi post-opératoire et la socialisation ;
- Des familles d'accueil pour les chats « adoptables » ;
- Un morceau de terrain agricole où mettre les chats stérilisés mais non sociables.

Si vous êtes dans l'un de ces cas, n'hésitez pas à contactez Madame Tur à l'adresse suivante : desartsetdeschats@laposte.net

Pour rappel, l'identification des chats, par puce ou tatouage, est une obligation avant les sept mois du chaton. Réalisée obligatoirement par un vétérinaire, c'est un moyen simple de protection en cas de perte ou de fugue de l'animal. L'identification permet aussi de séjourner dans des lieux où elle est exigée (centre de vacances, pension...) ou de partir à l'étranger. A défaut du respect de cette obligation, le propriétaire encourt une peine d'amende de 750 €. Chalutations.





PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Instauré par l'article 13 de la loi n° 2004-811 du 13 août 2004 de modernisation de la Sécurité Civile, le PCS est un document de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection des populations. Il détermine et fixe, en fonction des risques majeurs connus dans une commune donnée, l'organisation locale pour faire face à une crise et la gérer.

Le Maire est l'autorité de police compétente pour mettre en œuvre le PCS. Il prend toutes les mesures destinées à assurer la protection de ses administrés en cas d'événements affectant directement le territoire de la commune. Dans ce cadre, il appartient au Maire de prévoir, d'organiser et de structurer l'action communale en cas de crise, afin de prendre d'urgence toutes mesures utiles en vue de sauvegarder la population, d'assurer la sécurité et la salubrité publiques et de limiter les conséquences des événements potentiellement graves et susceptibles de se produire sur le territoire de la commune.

Bref tour d'horizon des objectifs du PCS : Il doit permettre aux responsables communaux de réagir efficacement en cas d'accident majeur sur la

commune qui vont alors le mettre en œuvre pour :

- **ALERTER** = la population
- **PROTÉGER** = les populations menacées ;
- **SOUTENIR** = reloger, nourrir, reconforter... les populations dans le besoin ;
- **INFORMER** = communiquer avec les partenaires : pompiers, SAMU, entreprises, préfectures, villes voisines...

La Commune est soumise à de nombreux aléas naturels, technologiques ou autres : inondations, incendies, mouvements de terrains, vents violents, transports de matières dangereuses par route ou voie ferrée, risques industriels (émanant des sociétés qui fabriquent ou manipulent des produits chimiques toxiques), canicules...

Le PCS doit donc prévoir l'articulation de tous les acteurs, élus, agents, partenaires, afin que la réaction de la Ville soit la plus efficace possible pour la protection des Ceyrestens.

Ainsi, le PCS, complété du dispositif CEDRALIS (cf encart ci-dessous) seront effectifs dès cet été.

ALERTE & INFORMATION

Dans le cadre de la gestion des risques majeurs, la Commune de Ceyreste s'est dotée du système d'alerte RING de Cedralis afin de vous avertir rapidement et directement (Vocal ou SMS) si vous êtes concernés par un événement de sécurité civile (phénomène météorologique intense, accident industriel, pollution du réseau d'eau potable, etc.). Pour bénéficier gratuitement de ce service, il suffit de vous inscrire sur <https://inscription.cedralis.com/Ceyreste>



Chasse aux oeufs

Un grand succès pour la chasse aux œufs de Pâques organisée par la Ville de Ceyreste le samedi 2 avril, en partenariat avec le Comité des Fêtes. Une chasse aux œufs, de nombreuses animations et pour couronner le tout : distribution de chocolats, de pop-corn et de barbes à papa. Merci à nos élus et au Comité des Fêtes pour cet après-midi qui, malgré le vent, a réchauffé le cœur de nos petits !



Salon de printemps

Le Salon de printemps, organisé par les Ateliers de Ceyreste, s'est déroulé dans la salle du Moulin du 21 au 27 mars. Plusieurs prix délivrés :

- Prix des enfants : Villa Provençale de Adrienne FERRANDO ex aequo avec New York = Flat Iron Building de pascale PORTAIL.
- Prix du public : La femme au parapluie de Christian KEGENAAR
- Prix du village : Hommage de Catherine POINT-BOURDEAU



Carnaval des écoles

Nos petits ceyrestens avaient rendez-vous à la Salle Polyvalente le jeudi 31 mars. Le Comité Des Fêtes de Ceyreste avait organisé un spectacle de magie « Magic Mousse ». Sans surprise, tout le monde était comblé, les petits comme les plus grands. Merci au Comité des Fêtes d'avoir fait rêver nos enfants !



Commemoration du Génocide arménien

L'élection présidentielle ayant eu lieu le dimanche 24 avril 2022, la cérémonie de la commémoration du génocide arménien s'est déroulée le samedi 23, conjointement avec la Ville de La Ciotat.

Ceyreste en images



Cérémonie du 8 mai

Dimanche 8 mai a eu lieu la traditionnelle cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945. À Ceyreste, ce 77^{ème} anniversaire s'est tenu place des Héros en présence de Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste, de nombreux élus du Conseil Municipal, des autorités civiles et militaires, ainsi que les représentants d'associations et les Ceyrestens.



Élections

Résultats des deux tours de l'élection présidentielle de 2022 :
Premier tour - Taux de participation : 78,57 %
Second tour - Taux de participation : 77,58 %
→ Emmanuel Macron : 1384 voix
→ Marine Le Pen : 1481 voix



Pompiers La Ciotat - Ceyreste

Depuis plusieurs semaines, le Capitaine Diane Borselli est aux commandes du centre de secours, succédant au Capitaine Gilbert ESTÈVE. La cérémonie de passation de pouvoir s'est déroulée le 13 avril à La Ciotat, en présence de nombreuses autorités s'étant déplacées pour l'occasion. La ville de Ceyreste souhaite la bienvenue au Capitaine Diane Borselli au sein du centre de secours La Ciotat - Ceyreste.



Vide-greniers

Le 1er Mai a eu lieu le légendaire vide-greniers à Ceyreste. Cette année, c'est une nouvelle fois le Comité des Fêtes, présidé par Nathalie ASSAYAG, qui a tenu les rênes de la manifestation. Merci aux bénévoles !

Ceyreste en images

Salon de la Coutellerie de Ceyreste



Ce premier salon, projet de longue date, a été préparé par la Commune en partenariat avec le Comité des fêtes du village et l'incontournable M. Daniel Cerbera, coutelier reconnu dans la corporation.

La météo et la convivialité étaient au rendez-vous tout au long de ce week-end, faisant de cet événement un succès.

L'art de la coutellerie a su attirer les passionnés et les curieux venus découvrir des pièces rares et uniques de ferronnerie auprès des 25 exposants présents. Ces derniers sont venus de tous horizons : de Lille à la Corse !

Un atelier de forge, installé à l'extérieur, a permis aux visiteurs de découvrir et d'apprécier les différentes techniques et matériaux nécessaires à la fabrication de pièces uniques.

Alors rendez-vous l'année prochaine pour la seconde édition de ce salon !



Les activités sportives sur le devant de la scène : En 2022, les associations reprennent le flambeau ; bravo à tous !



Le Vélo Loisir Ceyresten, présidé par Étienne Durey, a organisé une randonnée dans les collines de notre beau village, le dimanche matin 13 mars. Malgré une météo peu clémente ce jour-là, 115 participants ont pris le départ depuis la salle polyvalente. Deux itinéraires ont été proposés : une boucle de 30km et une autre de 40 km, avec ravitaillement en chemin. Les contraintes sanitaires étant encore de rigueur à cette date, le traditionnel barbecue de réconfort après l'effort n'a pas eu lieu, cette année encore. Espérons que 2023 sera propice aux rassemblements festifs.

Le plateau départemental de Rugby catégorie M12 a eu lieu le samedi 26 mars, de 8h à 18h sur le stade municipal. Environ 70 jeunes joueurs ont foulé la pelouse, sous le regard de leurs éducateurs et de certains parents, fervents supporters. Les équipes présentes étaient au nombre de 6 : RCC Ceyreste-La Ciotat, Sénas, Gap-Embrun, St Mandrier, Vitrolles et Bollène. Une journée placée sous le signe de la convivialité, de l'échange et de la compétition, toujours dans un esprit fair-play. Un espace restauration a été aménagé afin de recevoir toutes ces équipes au moment de la pause. Ludovic Rigaud, Président, Jean-Claude Seiler, Responsable EDR, Jean-Marc Berthier, Éducateur, ainsi que tous les autres bénévoles du RCC, peuvent être fiers de la réussite de cette journée.



La 6^{ème} édition de la Montée Historique de Ceyreste s'est déroulée les 2 et 3 avril derniers. Nous avons accueilli Phocea productions pour le plus grand plaisir du public, venu nombreux sur ces deux journées. Le samedi a été consacré aux vérifications techniques des véhicules alors que nous avons pu assister aux passages de magnifiques bolides de courses le dimanche sur notre départementale en direction du Grand Caunet. Certains courageux, amateurs de sensations fortes, ont pris place à bord aux côtés de pilotes chevronnés ! Les deux clubs ceyrestens, Grand Caunet Auto Passion et Ecurie Soleil ont activement participé à cette manifestation. Au total, ce sont 90 véhicules de loisirs anciens qui ont défilé tout au long de la journée. Clôture de l'événement par un apéritif sans alcool, à la salle polyvalente le dimanche soir, dans le respect du slogan « boire ou conduire, il faut choisir » !

Des stages multisports enfants ont eu lieu du 11 au 22 avril, organisés par l'AST Ceyreste. Pour la section Padel, une vingtaine d'enfants de 7 à 14 ans ont participé durant ces deux semaines à des stages d'initiation / découverte ou de perfectionnement. Le jeune Pablo s'occupe, à l'année, de l'entraînement Padel le mercredi après-midi. L'ambition du club était de développer cette école de Padel qui proposera davantage de créneaux à la rentrée de septembre. Une activité sportive et ludique qui se pratique désormais en famille ! Renseignements auprès de Fanny 06.26.26.51.82



DEUX CEYRESTENNES AU MAROC

Le Rallye Aïcha des Gazelles s'est tenu du 18 mars au 2 avril dernier. Deux représentantes de la Commune de Ceyreste y ont participé : Laure LEVALET et Virginie LICCIARDI ! Nous les félicitons pour leur performance.



Le cimetière ancien a été totalement rénové. Les voies de circulation sont désormais recouvertes d'enrobé afin de faciliter l'entretien du cimetière, la capacité d'accueil a été augmentée et les locaux ont été totalement réaménagés : les WC sont maintenant accessibles à tous, y compris pour les personnes à mobilité réduite.



De multiples zones accueillant des cases columbarium (pour les crémations) sont désormais disponibles dans le cimetière, ainsi que des concessions individuelles (63 au total).



Au terme de 6 années de formalités administratives, l'acquisition du terrain jouxtant le parking de la Mairie est enfin effective ! Patrick Ghigonetto, Maire de Ceyreste, a officiellement signé la vente Jeudi 12 mai devant le notaire. Le dossier peut maintenant suivre son cours auprès des services de la Métropole pour la réalisation de l'extension du parking existant. Merci au Département des Bouches-du-Rhône et à sa Présidente Martine Vassal, sans qui ce projet n'aurait pu voir le jour, grâce au financement à hauteur de 50%.



La sécurité avant tout ! L'école maternelle La Muscatelle a bénéficié de l'installation de nouvelles barrières conçues par les services de la Ville.

Ceyreste en travaux

Protection des personnes vulnérables

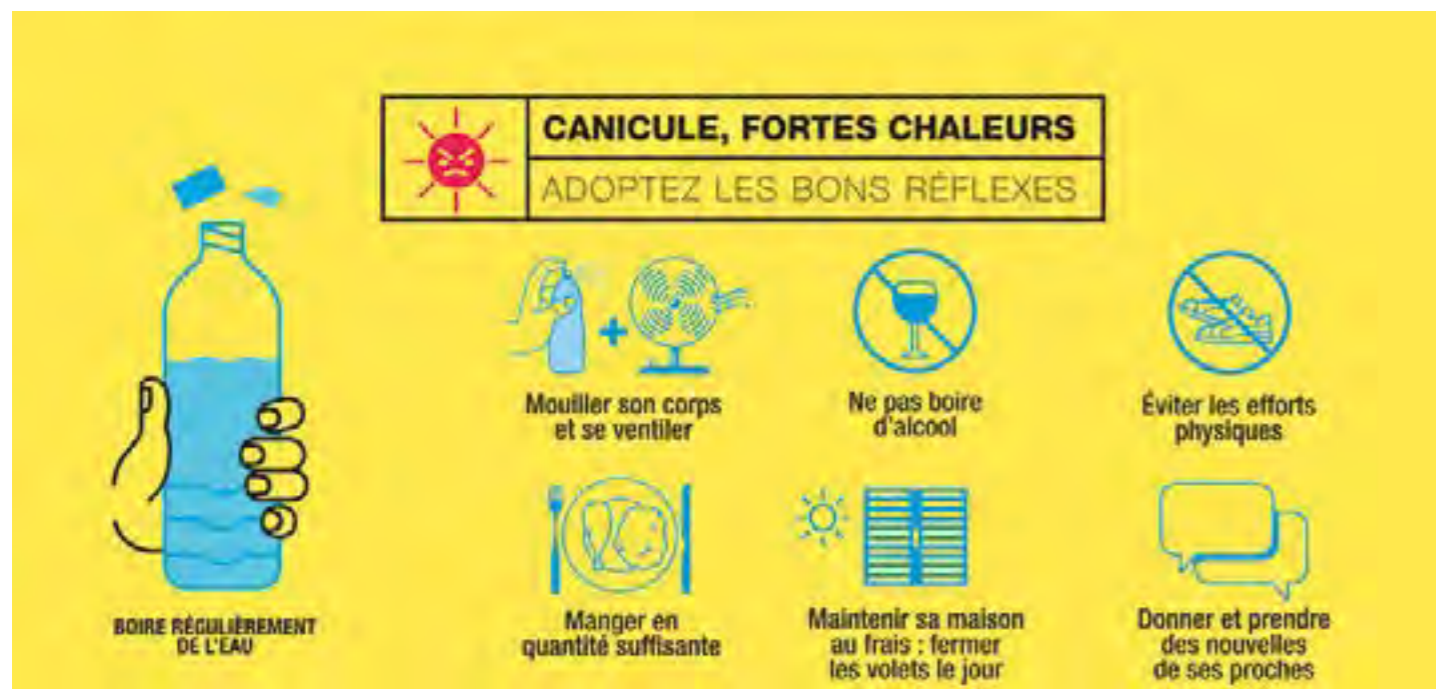
Dans le but de disposer d'un annuaire en Mairie afin d'aider les personnes vulnérables en cas de risque majeur (incendie, inondation, canicule...), la Ville de Ceyreste invite les habitants à s'inscrire sur le registre des personnes vulnérables ou à signaler une personne de son entourage, à savoir :

- Les personnes de plus de 65 ans ;
- Les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans ;
- Les personnes en situation de handicap.

Cette inscription est strictement confidentielle conformément aux dispositions de la loi n° 2004-626 du 30/06/2004 relative à la solidarité pour l'autonomie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap.

Pour davantage d'informations, vous pouvez contacter le CCAS de Ceyreste :

- par téléphone au 04 42 32 50 84, tous les jours (sauf mercredi après-midi)
- par courriel à l'adresse suivante : ccas.mairiedecyreste@orange.fr



EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)
www.sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



Le Contrat d'Engagement Jeune

Depuis le 1er mars, l'État propose le **Contrat d'Engagement Jeune**. Ce contrat s'inscrit dans la continuité du plan **#1JEUNE1SOLUTION**.

Qu'est-ce que le Contrat d'Engagement Jeune ?

Un diagnostic initial approfondi permettant de mieux comprendre la situation du jeune, ses motivations et compétences, ses difficultés d'accès à l'emploi durable et ses souhaits en matière d'emploi.

Un parcours intensif et personnalisé pouvant durer jusqu'à 12 mois (prolongeable jusqu'à 18 mois pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi), avec au minimum 15 à 20 heures d'activités par semaine tout au long du parcours, comprenant des actions individuelles, collectives et en autonomie encadrée.

Comment se formalise le Contrat d'Engagement Jeune ?

La décision d'admission d'un jeune se matérialise par la signature du Contrat d'Engagement Jeune qui constitue une décision administrative prise au nom de l'État.

Un plan d'actions est élaboré en fonction des besoins du jeune qui précise les objectifs et la durée de l'accompagnement, qui ne peut excéder une durée de douze mois.

Ce plan d'actions formalise la feuille de route du jeune et de l'opérateur qui assurera le suivi du contrat. C'est un outil évolutif, qui peut être modifié au cours de la durée de l'accompagnement dès que le conseiller l'estime pertinent en lien avec le jeune concerné.

A qui s'adresse-t-il et avec quel objectif ?

Il s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés pour trouver un emploi ou

un contrat en alternance, grâce à un **accompagnement individualisé adapté**.

Comment se concrétise-t-il ?

Un parcours personnalisé pour définir un projet professionnel avec notamment :

- Des ateliers collectifs variés ;
- Un conseiller unique pour faire des points réguliers ;
- Des stages en entreprises ;
- Toutes les possibilités du plan #1JEUNE1SOLUTION (service civique, formation, apprentissage, etc) ;
- Une application (Pass-emploi) pour suivre l'évolution du parcours ;
- Une allocation mensuelle.

Pour répondre au **caractère intensif de l'accompagnement** dans le cadre du Contrat d'Engagement Jeune, ce plan d'actions doit prévoir entre quinze à vingt heures d'activités minimum par semaine.

Où s'inscrire ?

Mission Locale du canton de La Ciotat

241 avenue Fernand Gassion - 13600 La Ciotat
04 42 08 80 50 - contact@ml-laciotat.asso.fr



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Pour obtenir une carte d'identité ou un passeport, il faut se rendre dans une mairie habilitée. Les plus proches sont La Ciotat, Aubagne et Le Beausset.

Vous pouvez faire votre pré-demande en ligne sur <https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>, noter le numéro qui vous est attribué et/ou imprimer le récapitulatif comportant un code-barre. Il vous restera à le déposer dans la Mairie habilitée de votre choix, sur rendez-vous en général afin de relever vos empreintes digitales et vérifier vos pièces justificatives. Votre compte usager ANTS vous permettra de suivre l'avancement de votre demande et vous serez averti de la réception de votre titre que vous pourrez venir récupérer en Mairie.

RECENSEMENT À 16 ANS

Chaque jeune Français de 16 ans doit obligatoirement se faire recenser le premier trimestre de ses 16 ans dans la mairie de son lieu de domicile. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement qu'il doit présenter lors de certaines démarches (son inscription au bac, permis de conduire, etc).

Renseignements :
Service Accueil
04 42 83 77 10



PROPRIÉTAIRES DE LOCATIONS SAISONNIÈRES : Rappelons aux propriétaires de locations saisonnières qu'ils doivent s'acquitter de la taxe de séjour chaque année

Renseignements au Service Comptabilité de la Mairie (04 42 83 77 12)

STOP AUX CRADOS : LUTTER POUR LA PROPRETÉ DE L'ENVIRONNEMENT PUBLIC, UN ENJEU COLLECTIF

Préserver le cadre de vie des habitants est une priorité pour la Municipalité. Pourtant, les détritrus, déjections canines, mégots de cigarettes... salissent notre ville de façon récurrente et représentent une véritable nuisance environnementale.

Si garantir la propreté des rues est un service public et représente un enjeu pour le bien de tous, son efficacité relève de la responsabilité de chacun.

Nous en appelons donc au civisme de toutes et tous pour un quotidien embelli et sain.

Quelques idées pour éviter de polluer la voie publique :

- ▶ Des sacs peuvent être utilisés par les maîtres des animaux domestiques pour ramasser les déjections ; trois distributeurs sont installés sur la Ville et des sacs « Toutounet » sont mis gratuitement à disposition à l'Hôtel de Ville ;
- ▶ Des cendriers de poche peuvent être utilisés par les fumeurs ;
- ▶ Des poubelles sont à disposition pour y jeter les détritrus ; et s'il n'y en a pas à proximité, il y en aura forcément une sur le trajet...



GRAND PRIX DE FRANCE 2022



Le Grand Prix de France de Formule 1 aura lieu sur le circuit Paul Ricard au Castellet du 22 au 24 juillet 2022. Un parking relais sera mis en place dans la zone Athé- lia, ainsi qu'un second au niveau de la gare ferroviaire, afin de limiter l'empreinte carbone de ce week-end sportif. Ceyreste verra sa circulation perturbée avec le passage de nombreuses navettes qui partiront de La Ciotat en direction du circuit sur ces 3 jours.

EXPRESSION DES GROUPES DU CONSEIL MUNICIPAL

Tribune de la Majorité

Nous venons de vivre deux tours d'une élection présidentielle hors du commun. Cependant, comme à votre habitude, vous avez parfaitement assumé votre devoir de citoyen. En effet, Ceyreste est l'une des communes des Bouches-du-Rhône où le taux de participation est le plus élevé avec 78,57 % de votants au premier tour, et 77,58 % au second.

Au nom de la Ville, nous exprimons notre reconnaissance aux agents qui ont su témoigner de leur professionnalisme et de leur sens du service public afin que chaque tour de scrutin se déroule correctement. C'est un travail de fourmi que les électeurs ne mesurent pas toujours et qui va se poursuivre avec les élections législatives. Nous remercions aussi l'ensemble des élus et bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces deux tours, en tant qu'ascenseurs ou scrutateurs. Les opérations se sont déroulées dans d'excellentes conditions, sous le signe de la sérénité.

Lors de ces deux tours, nous avons pu constater que nos primo-votants s'étaient déplacés en nombre, il est important de les en féliciter et de les encourager à être au rendez-vous de ces grands moments démocratiques. En effet, quel que soit le choix de chacun, il est fondamental que les citoyens s'expriment. À travers le vote, c'est l'affirmation de la démocratie qui se renforce et le résultat d'une élection est d'autant plus fort que la participation est grande.

Que vous vouliez reconduire les uns ou les autres, ou sanctionner les dysfonctionnements passés et ainsi envisager un gouvernement de cohabitation, soyez encore nombreux au rendez-vous des élections législatives. Nous vous accueillerons de nouveau dans nos trois bureaux de vote, pour que vive la démocratie.

Les élus du groupe majoritaire « De l'Ambition pour Ceyreste ! »

Patrick GHIGONETTO, Jacques RENAULT, Ghislaine BURCHERI, Joaquin ORTIZ, Michelle SCOZZARO, Jean-Paul GALLERAND, Sabine AZALBERT, Gilles PORTALES, Nicole MOMBELLI, Bernard LACOMBLEZ, Gaby PASTOR, Joëlle RICO, Marc VIVIANI, Michel FARRIS, Marie-Rose OHANIAN, Samuel KABAKIAN, Vincent BLAIN, Christophe GALLI, Marie-Georges CRUCIANI, Françoise CARIGNANO JAILLON, Alexandra DELERNIAS, Marie-Blanche CORDOU, Anne MOSCHETTI

Tribune de la minorité

Malgré un conseil municipal agité au sein de l'opposition avec des divergences d'opinions et de façon d'agir, certaines personnes sous le prétexte de la démocratie, souhaiteraient nous faire taire. Nous n'accepterons pas d'être stigmatisés et restons fidèles à nos engagements premiers, ceux pour lesquels nous avons été élus sans étiquette politique. Nous restons également dans l'air du temps puisque la tête de liste de l'opposition est une femme même si ce n'est pas du goût de tout le monde...

Nous travaillons encore et toujours pour tous les Ceyrestens en maintenant une opposition constructive dans l'intérêt des Villageois. Le retard de livraison des logements sociaux nommés « Les Devens » s'explique notamment par la faillite, liée au Covid, de certains entrepreneurs qu'il a fallu remplacer.

Avec une inflation qui avoisine les 5% au mois d'Avril, nous serons encore plus vigilants, quant à la maîtrise des finances et des travaux engagés par la commune de Ceyreste. Les finances de la commune étant fragiles mais équilibrées, cette inflation devra être prise en compte pour ne pas grever le budget.

Christel Guieu, Philippe Bigorne

Les textes sont publiés intégralement sous la forme transmise à la rédaction par les groupes Majoritaire et Minoritaire du Conseil Municipal.

Le monument aux Morts de Ceyreste

Au mois de janvier 1919, le projet de Monument aux Morts de La Ciotat était déjà en cours d'exécution. Son architecte, monsieur Viennois, proposa ses services à la municipalité de Ceyreste. L'offre ne fut pas retenue. Le 13 novembre 1919, lors de la séance du Conseil Municipal, le Maire Marcel Blanc rappelle qu'il est urgent que la place sur laquelle sera érigé le monument, soit désignée. A l'unanimité, le Conseil décide que ce sera sur la place du Château.

Le 30 novembre, une réunion publique se tient à la mairie. Le Maire, après avoir rendu un hommage ému aux Ceyrestens morts pour la France, annonce le projet. La proposition est chaleureusement adoptée par l'assemblée. Aussitôt un comité de neuf personnes est formé, pour mener à bien ce projet. Trois membres de ce comité, réunis en sous-commission, seront plus spécialement chargés d'établir le plan du monument, avec le concours d'un artiste.

La sous-commission s'adressa à Gaston Castel, architecte du Département, à Marseille, Prix de Rome et à Antoine Sartorio, sculpteur, à Paris (ce furent eux qui allaient réaliser, en 1922, sur la corniche de Marseille, le Monument aux Morts de l'Armée d'Orient).

Lors de la réunion du Conseil Municipal du 27 mars 1920, le nouveau Maire Joseph Galleron (son mandat a débuté le 8 décembre 1919), présente le plan du monument et demande au Conseil de voter la cession d'une superficie de terrain de 26m² sur la place du Château au Comité. La décision de la précédente Municipalité, d'accorder une subvention de 18 000 F au Comité, est également mis au vote. Le Conseil décide d'en céder le terrain et relève la subvention de 115 F, pour compléter le montant dû.

Le lendemain, le projet est présenté au Comité qui le trouve très beau. Le marché fut signé le 10 avril suivant. Le cahier des charges précisait que « la statue se trouverait placée devant une dalle verticale où seraient inscrits les noms des morts et les deux dates de la guerre de 1914-1918 sur fond de laurier, chêne et olivier. Le monument serait entouré d'une pelouse et comme fond deux oliviers, symbole de la Provence ».

Au cours de la réalisation du travail, le sculpteur modifia le projet initial. Il remplaça la palme de la victoire, un peu trop raide, par une souple guirlande de laurier.

Didier VAYSON



Numéros utiles

Services Administratifs Municipaux :
04 42 83 77 10

- État Civil / Cimetière / Élections : tapez 1
- Police Municipale: tapez 2
- Urbanisme : tapez 3
- Éducation / Vie associative : tapez 4
- Communication : tapez 5
- Comptabilité : tapez 6
- Secrétaire Maire / Élus / DGS : tapez 7

Police Municipale : 04 42 83 10 64
ou 06 73 67 78 34

Secrétariat Services Techniques :
04 42 83 35 32

Bibliothèque Municipale : 04 42 83 74 66

CCAS : 04 42 32 50 84

Maison du Bel-Age / Bureau de Poste :
04 13 31 57 16

Gendarmerie Nationale : 04 42 01 90 22 ou 17

Métropole « Engagés au quotidien »

(déchets, encombrants, voirie) :

Tel : 0 800 94 94 08 (N° vert)

Appli : Engagés au quotidien

Site : <https://www.marseille-provence.fr/index.php/conteneur-mpm-services/engages-au-quotidien>

Société Eau et Assainissement : 04 95 09 53 50

Société des eaux de Marseille Métropole

Urgence problème technique réseaux d'eau :

09 69 39 40 50 (N° non surtaxé)

Urgence hors jours et heures ouvrables :

04 91 83 16 15

Urgence médicale : 15

Urgence vétérinaire : 3115 (appel gratuit)

Urgence dentaire : 0 892 566 766

(dim. et jours fériés)

Pompiers : 18

Eclairage public :

Contactez les Services Techniques

Urgence gaz GRDF : 09 69 36 35 34

Urgence électricité Enedis : 09 726 750 13

Le Bus+ (Transport PMR) : 04 91 10 59 00

Taxis : • M. DI SAVINO Philippe : 06 09 32 92 27

• M. CAROL Benoit : 06 09 37 35 01

Le Carnet rose

La publication des naissances dans Ceyreste Infos s'effectue uniquement sur demande écrite des parents. Celle-ci doit être déposée au bureau de l'Etat Civil en Mairie.



Le Carnet Blanc

- BENMOUFFOK Rahma et MARINI Franck
- DILLIES Clara et COMBES Victor
- FRANSIOLI Pauline et VIVALDI Laetitia
- BERTRAND Sandrine et TOUACHE Laurent

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.



Le Carnet gris

- SULIS Pierre
- COSTE Robert
- FABRI Chantal épouse BAUDY
- BENSAL Angèle veuve GIMENEZ
- SAGIT André
- JULIEN Denise veuve SAGIT
- CANCEL Nicole épouse ADAM
- ROBBIANO Marie épouse VENTRE
- DIJON Hélène veuve FOREST
- SALUCCI Daniel

Avec nos regrets et nos sentiments les plus attristés.



Vendredi 10 juin

Remise des calculatrices à tous les enfants de CM2

18h - Place de la Mairie

Dimanche 12 juin

Elections législatives - 1^{er} tour

8h à 18h - Bureaux de vote

Samedi 18 juin

Commémoration de l'appel du 18 juin



11h - Place du Général de Gaulle

Dimanche 19 juin

Elections législatives - 2^{ème} tour

8h à 18h - Bureaux de vote

Mardi 21 juin

Fête de la Musique



Fête de la Musique exceptionnelle en partenariat avec Enfusta Sanceri Dj, danses et foodtrucks sur place !
18h à 23h30 - Place du Général de Gaulle

Vendredi 24 juin

Surfin'K : nos jours heureux

Concert Rock gratuit organisé par la Municipalité, restauration sur place
20h - Centre de Loisirs

Dimanche 3 juillet

Salon du Livre de Ceyreste

Exposition peintures et photos
10h à 19h - Place du Général de Gaulle / Place Léopold Cupif / Salle du moulin

Vendredi 8 juillet

Shoeshiners Band



Concert Jazz gratuit organisé par la Municipalité, restauration sur place
20h - Centre de Loisirs

Mercredi 13 juillet

Retraite aux flambeaux



Organisée par la Municipalité, animations gratuites
21h - Place A. Blanc et de la Mairie

Jeudi 14 juillet

Fête nationale

SORRENTINO & AMEVICIOUS

DJ Set Open Format & Feu d'artifice
21h à 00h - Pl. de la Mairie

Vendredi 22 juillet

Ceyreste en Fête

Musique et restauration sur place
20h - Place du Général de Gaulle et place A. Blanc

Vendredi 29 juillet

Soirée cabaret

Organisée par l'association Werrys, représentée par Julie Bourillon
20h - Salle polyvalente

Vendredi 5 août

Jazz sur les toits



Concert Jazz gratuit organisé par la Municipalité, restauration sur place
20h - Centre de Loisirs

Samedi 13 août

Ceyrestines



Animation musicale et restauration sur place
19h30 - Place A. Blanc

Dimanche 14 août

Festival de La Roque d'Antheron

Musique de chambre (piano), offert par la Municipalité
18h30 - Centre de Loisirs

Dimanche 4 septembre

Forum des associations



8h30 à 12h - Place de la Mairie